

## Termes De Référence Recrutement d'un(e) consultant(e) pour la mise à jour du règlement intérieur du CCM Tunisie

### Contexte

Le CCM Tunisie (Country Coordinating Mechanism) ou Mécanisme de coordination nationale pour le programme du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est essentiel pour la mobilisation des fonds nécessaires à partir de cet important bailleur de fonds dans le cadre des efforts visant à mettre fin à l'épidémie du VIH/sida et à investir dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé.

Ce mécanisme pays s'est doté, depuis 2012, d'un statut juridique d'une ONG scientifique (JORT du 30 août 2012), d'un manuel des procédures, d'un règlement intérieur, d'une charte éthique et de tout autre document nécessaire au bon fonctionnement de ce mécanisme et lui permettre d'assumer sa mission dans le cadre de ses responsabilités et des conditions générales du Fonds mondial liées à ses subventions (Règlement 2014 du Fonds mondial relatif aux subventions).

Afin de mener à bien sa mission, le CCM Tunisie, est appuyé par un bureau exécutif, un secrétariat et de trois comités techniques (de suivi stratégique, de communication et d'éthique et de gestion des conflits d'intérêt), ce qui a permis jusqu'à ce jour à ce mécanisme national de continuer de mobiliser des fonds additionnels à partir de cet important bailleur de fonds en appui à la stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida.

C'est dans ce contexte que le CCM Tunisie a inscrit dans son plan d'action de 2024 une activité visant à actualiser son règlement intérieur dont la dernière mise à jour remonte à 2017 ainsi que son code d'éthique en tenant compte de la récente décision du FM de 2023 liée au financement d'une subvention sida conjointe entre le CCM Tunisie et le CCM Algérie pour la période 2024-2026.

### Objectif global

L'objectif principal de cette consultation est de proposer au CCM une version révisée de son règlement intérieur et de son code d'éthique.

### Taches du consultant

Le(a) consultant(e) conduira les activités suivantes sous le pilotage de Bureau du CCM/Secrétariat du CCM :

- Consulter la documentation liée à cette mission.
- Etablir un diagnostic des besoins en modifications notamment des membres de bureau du CCM et autres membres.
- Présenter le draft de la révision du règlement intérieur pour validation par le CCM.
- Mettre à jour le code d'éthique pour les membres
- Prendre en compte les suggestions et amendements formulés par les parties prenantes.

### Livrables :

Au terme de la mission, le consultant délivrera les documents finaux suivants :

- Un rapport succinct mettant en relief les principales mises à jour de ce document.
- Le règlement intérieur mis à jour
- Le code est révisé

### **Profil du consultant :**

Le consultant devrait :

- Être titulaire au moins d'un Bac + 4 en Droit et Sciences juridiques ou équivalent ;
- Être familier aux textes juridiques tunisiens et aux directives du Fonds mondial notamment en ce qui concerne les CCM (ou instances de coordination nationales) ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'élaboration des documents juridiques mentionnés notamment pour ce qui concerne les associations ;
- Avoir au moins une expérience similaire à la présente mission ;
- Avoir une très bonne capacité de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français et de l'arabe et l'anglais est un atout.
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

### **Budget prévisionnel et modalité de paiement**

- Le budget pour la mise à jour du plan de suivi stratégique est déjà précisé dans la subvention du CCM : TUN-CFUND-2408 pour l'année 2024.
- Les honoraires du consultant sont fixés par le Budget du CCM et sont d'un montant global Brut équivalent à 4500 DT DNT (quatre mille cent cinq cents dinars tunisiens). Ledit montant sera soumis à une retenue à la source de la valeur brut, selon la réglementation en vigueur.
- Le paiement des honoraires se fera après la remise de la version finale et des annexes révisées.

### **Méthodes de sélection :**

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base de quatre (4) critères suivants :

- La qualification
- L'expérience
- Compétences et aptitudes
- Aptitudes à atteindre la mission

### **Durée de la mission**

La durée pour l'exécution de cette mission étant dix (10 j) jours.

La date limite de livraison des produits est de vingt (25 j) jours au maximum à compter de la date de signature du contrat, y compris les restitutions et le dépôt des documents finaux.

### **Pour postuler**

Le dossier de candidature est composé de :

- Un curriculum vitae (actualisé) du consultant démontrant clairement que le candidat remplit les critères requis (attestations de service fait ou toutes autres références en lien avec l'exécution de cette mission),
- Une lettre de motivation et une description sommaire de la méthodologie de travail.

Ces dossiers sont envoyés par e-mail à l'adresse : [ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn](mailto:ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn) , avec la mention en objet de l'e-mail : « **consultation sur la mise à jour du règlement intérieur du CCM** »

### ***Prolongation de la date d'acceptation des candidatures jusqu'au 31 mars 2024 à minuit.***

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

Seul(e) le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).